

## Règlement

### Conditions d'emprunt

- L'emprunt est gratuit, 4 livres par emprunt.
- Le nom et les coordonnées de chaque lecteur sont saisis dans un cahier dédié confidentiel. Pour les non-membres, une pièce d'identité peut être demandée.

### Durée du prêt

Les livres sont prêtés pour une durée de **quatre semaines**.

### Réservation et prolongation

- La liste des livres de la bibliothèque est disponible sur notre site internet, [www.lastelo.ch](http://www.lastelo.ch).
- Prendre rendez-vous par courrier électronique ([info@lastelo.ch](mailto:info@lastelo.ch)) pour consulter et emprunter des livres au local de La Stelo, rue Carteret 19, 1202 Genève.
- Alternativement, réserver les livres ([info@lastelo.ch](mailto:info@lastelo.ch)) pour les recevoir lors de la réunion du *Lundo Grupo*, les lundis, entre 17:30 et 18:30. Ils peuvent être rendus au même endroit sur rendez-vous.
- Pour prolonger un prêt, envoyer un courriel à [info@lastelo.ch](mailto:info@lastelo.ch) avant l'échéance. Deux renouvellements sont possibles, sauf si le livre est déjà réservé par un autre lecteur.

### Livres abîmés et perdus

- Beaucoup de nos livres sont anciens et introuvables. Prenez-en le plus grand soin.
- Les livres empruntés sont sous la responsabilité du lecteur. Avertissez-nous si un livre est abîmé, et ne le réparez pas vous-même.
- Si vous avez perdu un livre, avertissez-nous. Nous évaluerons le coût du remplacement.

Ce règlement est validé par le comité de la Stelo, qui pourra le modifier en tout temps.

*Genève, le 26 janvier 2024*